

“Tous les hommes naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de conscience et de raison et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.”

Article 1^{er} de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
Joseph Wresinski, fondateur du Mouvement ATD Quart Monde

LETTRE OUVERTE du Mouvement ATD Quart Monde France aux partis politiques, à leurs militants et à toutes les personnes vivant en France.

CONSTRUIRE LA SOCIÉTÉ AVEC TOUS

Les membres du Mouvement ATD Quart Monde ne peuvent concevoir leur avenir individuel et collectif indépendamment de celui des populations que la misère exclut en France et partout dans le monde. C'est pourquoi, en vue des élections présidentielles de 2012, ATD Quart Monde interpelle les différents partis politiques français sur la façon dont ils comptent traiter les questions soulevées par les personnes vivant dans la grande précarité et par celles qui leur sont solidaires concernant **les principes républicains de liberté, d'égalité et de fraternité.**

Face à la progression actuelle des intolérances et du totalitarisme de l'argent, la précarité se durcit, la défiance grandit et notre démocratie est en danger. Elle doit être revivifiée. Pour cela, elle a besoin de la réflexion des milieux modestes et très démunis qui souhaitent participer, mais font l'expérience quotidienne du déni de justice et des droits de l'homme, du déni de liberté, d'égalité et de fraternité.

Précisons que l'exclusion sociale est une réalité mondiale et que nous savons que les politiques visant à faire respecter l'**ÉGALE DIGNITÉ** de chacun ne peuvent pas aboutir à l'échelle d'un seul pays et en aucun cas sur la base de la préférence nationale. Depuis toujours, des populations immigrées ou déplacées rejoignent en grande partie les lieux de pauvreté des pays où elles arrivent, y subissant le même dénuement et le même rejet que ceux qui y résident déjà. Ce fut précisément le cas du fondateur d'ATD Quart Monde, Joseph Wresinski, né d'un père polonais et d'une mère espagnole immigrés, venus échouer dans un quartier déshérité d'Angers. Les politiques d'accès de tous aux droits et devoirs de tous exigent donc une concertation approfondie entre les pays et les peuples. Elles nécessitent notamment que soit renforcée l'Europe, non seulement dans son rêve de supprimer les frontières physiques, mais dans ses aspirations à abolir les frontières sociales. Elles nécessitent que soient renforcées les Nations Unies dans leur ambition de faire face aux défis du monde, en particulier celui de l'éradication de la misère.

Le texte principal de cette Lettre ouverte a reçu les premiers soutiens de : Claude Alphandéry, Yann Arthus-Bertrand, Guy Aurenche, Brigitte Fossey, Régis de Gouttes, Stéphane Hessel, Albert Jacquard, Nonna Mayer, Edgar Morin, Philippe Warin.

Que devient le principe républicain de liberté ?

Nous ne voulons pas d'une société qui, à l'instar de ce que prônent certains responsables politiques actuellement, accentue le contrôle des plus pauvres en les faisant passer globalement pour coupables de leur situation, profiteurs des aides sociales et générateurs d'insécurité. Nous refusons que l'opinion publique, ainsi abusée, en arrive à faire l'amalgame entre pauvreté et délinquance et laisse s'installer des politiques de plus en plus sécuritaires qui, de fait, portent atteinte aux libertés de tous. ATD Quart Monde appelle les différents partis à élaborer des politiques qui conduiront à davantage de sécurité et de liberté pour tous, en garantissant que nul ne sera jamais abandonné. C'est possible si ces politiques s'inscrivent dans un vrai projet de civilisation qui consiste à considérer les progrès de la société à l'aune de la qualité de vie du plus pauvre et du plus exclu. Cela suppose de regarder ceux qui sont en grande difficulté non pas comme des personnes « à charge » qu'il faut assister ou contrôler, mais comme des citoyens à part entière qui

ont besoin de confiance pour que leurs potentialités se libèrent. L'accès à un véritable emploi est devenu quasiment impossible pour les plus démunis. Dès lors, ils se trouvent beaucoup trop systématiquement relégués dans des circuits spécifiques, aux conditions d'attribution complexes donnant lieu à de multiples contrôles. Insécurisés et rendus dépendants, ils ont le sentiment que l'on n'attend plus rien d'eux. La peur d'être constamment jugés et laissés durablement de côté entrave leur liberté de parole et de pensée. ATD Quart Monde demande aux partis politiques de s'inspirer d'initiatives nées en France ou dans d'autres pays pour proposer aux personnes les plus en difficulté de véritables emplois permettant des revenus décents, qui libèrent de la dépendance. Ces initiatives qui ont fait leurs preuves devraient être généralisées pour répondre aux aspirations au travail de ceux que l'on a trop tendance à considérer comme refusant tout emploi.

Idées reçues

» La France distribue des minima sociaux très élevés. **Faux.** La France est dans la moyenne européenne*.

» Les pauvres sont des fraudeurs. **Faux.** La fraude aux prestations sociales = 3Md€ = 1% des particuliers (la fraude au RSA = 0,2% des allocataires) ; la fraude aux prélèvements sociaux = entre 8 et 12Md€ = 10% des entreprises ; la fraude fiscale = entre 30 et 50 Md€*.

» Les étrangers peuvent profiter facilement des minima sociaux. **Faux.** En France, les conditions d'accès aux minima sociaux sont complexes pour les étrangers.

Quelques chiffres

» Le taux de pauvreté en France mesuré par l'Insee (60% du revenu médian) est passé de 13,1% en 2006 à 13,5% en 2009, soit 8,2 millions de personnes*.

» Le chômage coûte chaque mois 2,2 milliards d'euros à l'Unedic*.

» En 1988, le RSA socle (alors RMI) équivalait à 50% du SMIC. En 2011, il est à 42% : soit 466€ pour une personne seule, tout compris*.

» De 1992 à 2006, les dépenses incompressibles dans le budget des ménages modestes sont passées de 52 à 74%*.

» Le coût du gaz a augmenté de 50% en cinq ans et les loyers de 30% depuis 2000*.

Que devient le principe républicain d'égalité ?

Nous ne voulons pas d'une société où l'accès aux droits est réservé à certains. C'est pourquoi, avec d'autres, ATD Quart Monde n'a cessé d'inciter les pouvoirs publics à engager une politique d'accès de tous aux droits et devoirs de tous par la mobilisation de tous. La couverture maladie universelle et le droit au logement opposable en sont deux exemples tangibles. Le droit à l'éducation, comme ceux à la culture, à la formation, à l'emploi, à la participation citoyenne, doivent également devenir effectifs pour tous, sous peine de rester des privilèges. ATD Quart Monde demande aux différents candidats aux élections de s'engager à concevoir leurs politiques comme devant permettre l'accès de tous aux droits de tous. Il leur demande de penser les mesures spécifiques pour les plus démunis – quand elles sont incontournables – non pas comme des voies de garage (telles les distributions alimentaires instituées), mais comme des passerelles conduisant le plus directement possible vers le droit commun. En France, on est souvent stigmatisé puis discriminé simplement parce qu'on est

Idées reçues

» Certains gagnent plus avec le RSA que d'autres en travaillant. Tous les calculs montrent que **c'est faux**.*

» Les pauvres ne veulent pas travailler. **Faux.** Les études* convergent : même dans les cas où le gain à la reprise d'un emploi est faible, les bénéficiaires de minima sociaux veulent en retrouver un.

Quelques chiffres

» Taux de chômage chez les 16-25 ans : 8,7% chez les bac+2, et 35% chez les non-diplômés*.

» Le taux de chômage des 15-29 ans est en 2009 de 29,5% en zone urbaine sensible et de 16,9% en moyenne nationale*.

» À 35 ans, un ouvrier vivra encore en moyenne 39 ans, un cadre 46 ans et un chômeur 28 ans*.

» Un nombre croissant de personnes

renoncent aux soins pour raisons financières*.

» 2,5 M€ dépensés par jour pour l'hébergement d'urgence des familles au lieu de construire des logements sociaux accessibles. * la proportion de logement social baisse en France (16,5% des logements en 1999, 15,7% en 2010)*.

» L'absence de logement stable provoque des ruptures durables dans l'emploi, la santé, la scolarité...

La discrimination pour origine sociale (adresse, filière d'éducation, nature des ressources, etc.) vient enfin d'être reconnue et dénoncée par la Haute Autorité de Lutte contre la Discrimination et pour l'Égalité qui a appelé l'État à la combattre¹. Les objectifs de réduction de 30% du nombre de pauvres amènent à un tri social et à une discrimination de fait. Une autre forme de cette discrimination devrait disparaître, alors même qu'elle refait surface actuellement, celle qui consiste à faire une distinction fallacieuse entre pauvres « méritants » et « mauvais » pauvres. ATD Quart Monde demande aux différents partis politiques de prendre à bras-le-corps le principe républicain d'égalité et de faire de la lutte contre la discrimination pour origine sociale un de leurs engagements explicites. Toutes les formes de racisme, social et autres, moralement inacceptables, doivent devenir légalement interdites.

1. La Halde appelle le gouvernement « à mener une réflexion sur l'intégration du critère de l'origine sociale dans la liste des critères prohibés et sur les modalités de prise en compte des préjugés et stéréotypes dont souffrent les personnes en situation précaire » (Délibération n°2011-121 du 18 avril 2011).

Que devient le principe républicain de fraternité ?

Nous ne voulons pas d'une société où la peur du déclassement social pousse au repli sur soi et sur les siens et crée encore davantage de violence. La tentation est parfois grande de créer une fausse unité en pointant du doigt le mauvais pauvre ou l'étranger, en laissant entendre qu'ils sont sources de violences dans la société. Or, partout dans le monde, l'expérience montre que les plus fragiles paient le prix fort chaque fois que l'on dresse une population contre une autre. ATD Quart Monde constate qu'il existe une violence faite aux pauvres qui n'est pas reconnue : relégation dans des cités ghettos à l'habitat dégradé, aux services publics absents, discrimination sociale à l'embauche, suspicions, réponses sociales inadaptées, échec scolaire... De même, leurs efforts pour résister à cette violence ne sont pas perçus.

ATD Quart Monde attend des partis politiques qu'ils soutiennent le sursaut civique qui se lève dans notre pays pour refuser les rejets et pour apprendre à penser et vivre ensemble dans le respect de l'ÉGALE DIGNITÉ de chacun, quel qu'il soit. C'est en prenant en compte l'expérience et l'intelligence de tous, celles des plus démunis construites collectivement, comme celles des autres, que nous pourrions bâtir une société authentiquement démocratique. Cette reconnaissance des savoirs de tous est une des plus sûres façons de réinstaurer la primauté de l'humain. ATD Quart Monde demande que les pouvoirs publics créent les conditions d'une véritable éducation à la citoyenneté, pour que chacun, dès le plus jeune âge, apprenne à comprendre l'autre et à se faire comprendre, pour que tous apprennent à penser et à vivre ensemble.

Idées reçues

» Il y a des pauvres qui veulent s'en sortir et d'autres qui ne veulent pas. **Faux.** Personne n'accepte de vivre dans la misère.

» Les enfants défavorisés échouent à l'école parce que leurs parents se désintéressent de l'école. **Faux.** Mais les parents défavorisés ont souvent peur de l'école, marqués par leur échec d'enfant.

Le lien entre pauvreté et échec scolaire n'est pas fatal : il est de deux à trois fois moins fort dans la plupart des autres pays développés qu'en France*.

» S'il y avait moins d'immigrés, il y aurait moins de pauvres. **Faux.** La présence des immigrés contribue positivement à la création de richesse et d'emplois en France*.

» La mixité sociale dans les

écoles nuit à la réussite scolaire. **Faux.** Lorsque l'on met en oeuvre une pédagogie adaptée, les résultats scolaires de tous s'améliorent*.

Quelques chiffres

» Un enfant d'ouvrier est plus en échec scolaire aujourd'hui qu'il y a 20 ans*.

» Une personne sur 5 sort du système scolaire sans diplôme*.

Pour permettre à tous de vivre ensemble, ATD Quart Monde propose de :

- » Intégrer la démarche de participation par le « croisement des savoirs et des pratiques » dans la conduite des politiques publiques et la formation professionnelle.
- » Lutter contre les préjugés sur les pauvres par des campagnes publiques.
- » Développer la coopération entre les élèves au cœur de la pédagogie.
- » Renforcer la mixité sociale dans les établissements scolaires.
- » Créer des « espaces parents » afin d'améliorer le dialogue avec les enseignants.
- » Développer la formation des enseignants à la coopération et au savoir être avec les enfants et parents de milieux défavorisés.

Pour offrir à tous les mêmes accès aux droits, ATD Quart Monde propose de :

- » Faire reconnaître et réprimer la discrimination pour origine sociale.
- » Appréhender la protection de la santé de manière globale dans le cadre du développement durable, c'est à dire veiller à l'effectivité de l'ensemble des droits fondamentaux.
- » Consolider la CMU et la CMUC et développer des mutuelles de groupes accessibles aux revenus modestes.
- » Fusionner la CMU et l'AME (aide médicale d'État réservée aux étrangers).
- » Construire 150 000 logements sociaux par an.
- » Porter la part de logements sociaux à 30%, dont 15% de logement vraiment sociaux (PLAI) dans les communes soumises à la loi SRU.

Afin d'assurer à chaque personne et famille des sécurités vitales, moyens de se libérer du contrôle et de la dépendance, ATD Quart Monde propose :

- » Dans le cadre d'une expérimentation locale, de supprimer le chômage de longue durée en prévoyant un CDI « emploi-formation » pour tous les chômeurs concernés sur le territoire expérimental.
- » De « sortir » les allocations familiales du calcul du RSA socle pour que celui-ci soit vraiment un filet de sécurité en attendant celui qui devrait fournir un emploi.
- » De réévaluer le RSA à 50% du SMIC et d'indexer les minima sociaux sur l'évolution du coût d'un « panier de la ménagère » correspondant aux dépenses courantes des familles modestes.
- » Une tarification progressive des services essentiels (eau, gaz...).
- » De distinguer, dans le travail social, les missions de contrôle et celles de soutien, et de renforcer ces dernières.